



Communiqué de presse ; le 6 mai 2019

## L'action 72 heures est de retour pour une première édition hivernale

*Depuis 2005, les quatre coins de la Suisse sont chamboulés, chaque cinq ans, par la plus grande manifestation de bénévolat portée par des jeunes et des enfants. Le concept est simple : un contre-la-montre de 72 heures pour réaliser une action d'utilité publique ! Prêts à vous engager du 16 au 19 janvier 2020 ? Alors, inscrivez-vous sur [www.72h.ch](http://www.72h.ch).*

### L'action 72 heures en quelques mots

L'action 72 heures est un projet initié par le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ). L'organisation du projet a lieu aux niveaux national, cantonal et local, sous la compétence du CSAJ et de ses organisations membres. Depuis 2014, Frisbee (le réseau des associations de l'enfance et de la jeunesse) en coordonne la mise en œuvre sur le canton de Fribourg.

Le concept du projet tient en deux mots : bénévolat et jeunesse. En l'espace de 72 heures, des enfants et jeunes de toute la Suisse mettent en œuvre simultanément leurs propres projets d'utilité publique. Pas de limites à la créativité : aménagement d'une place de jeu, rénovation d'un local de jeunes, revitalisation d'un ruisseau, mise en place d'une pièce de théâtre dans un établissement médicosocial, et plus encore... Le seul objectif est de réussir à réaliser, sans moyens financiers, un projet d'utilité publique en 72 heures. La dernière édition de cette manifestation a ainsi permis la réalisation de 30 projets d'utilité publique dans le canton de Fribourg !



## Les nouveautés de l'édition 2020

Pour la première fois, la quatrième édition de l'Action 72 heures se déroulera durant l'hiver et adopte un cadre thématique : l'agenda 2030 et ses 17 objectifs pour le développement durable. Entre la fraîcheur de l'hiver et le réchauffement climatique, ces nouveautés permettront de sortir des sentiers battus. Animer un atelier de produits faits maison (zéro déchet), monter une exposition sur la thématique du développement durable, collaborer avec une entreprise locale pour la création d'une chartre sur l'égalité salariale entre femmes et hommes : les possibilités d'actions sont presque infinies. La créativité, le dynamisme et l'ouverture seront au rendez-vous lors de ces 72 heures d'actions au service de la population !

## Motivés ? Inscrivez-vous !

Depuis le 10 avril 2019, les inscriptions pour l'Action 72 heures sont ouvertes à toutes et à tous. Si vous désirez devenir chef ou cheffe d'un groupe, il vous suffit de vous rendre sur le site [www.72h.ch](http://www.72h.ch). Et si vous n'avez pas encore d'idée de projet : rien ne presse ! Les inscriptions seront ouvertes jusqu'au début de l'automne.

Ce projet est mis en place dans le canton de Fribourg grâce au soutien de la Direction de la santé et des affaires sociales :



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS  
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Plus d'information : [www.72h.ch](http://www.72h.ch)

Contact : Aurélie Cavin, chargée de la coordination – [coordination@frisbeenet.ch](mailto:coordination@frisbeenet.ch) - 077 463